



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Sornetan

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Les bourgeois de Sornetan ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqués à

L'Assemblée bourgeoise de Sornetan
le jeudi 15 décembre 2022 à 20.00 heures
à la salle communale à Sornetan, Plaine Fin 17c
(ancienne salle des travaux manuels)

Ordre du jour

1. Election d'un-e président-e de bourgeoisie pour la législature de 2023 à 2026
2. Election d'un-e vice-président-e de bourgeoisie pour la législature de 2023 à 2026
3. Discuter et décider la cession de la parcelle No 268 (Sornetan) à Jacques Graber
4. Discuter du transfert des parcelles Nos 299 et 300 (Sornetan) appartenant à la Commune mixte de Petit-Val à la Bourgeoisie de Sornetan
5. Discuter et décider la vente d'une portion de 349 m2 de la parcelle No 233 (Sornetan) à Gilles Neukomm
6. Discuter et décider la rectification des limites naturelles de La Sorne
7. Divers

Sornetan, le 2 novembre 2022

Conseil communal